

Gestes complémentaires d'examen

Indication

Après avoir réalisé un bilan d'urgence vitale, le secouriste examine la victime à la recherche de signes complémentaires après l'interrogatoire de la victime.

Justification

L'examen complémentaire repose sur la recherche des signes qui permettent de préciser la gravité d'un malaise ou d'une maladie et d'identifier les lésions présentées par une victime traumatisée et leurs éventuelles complications.

Matériel

L'examen d'une victime au cours du bilan complémentaire ne nécessite pas obligatoirement d'appareil d'examen ou de mesure.

Il peut toutefois être complété par l'utilisation de dispositifs médicaux qui permettent de réaliser des mesures ou de recueillir des données qui enrichissent le bilan secouriste, aideront le secouriste à surveiller la victime et qui doivent être transmises ou télétransmises au médecin régulateur.

Réalisation

Chez une personne victime de malaise ou malade

Chez une personne victime de malaise ou malade, certaines manifestations traduisent une atteinte du cerveau et doivent être recherchées systématiquement, car elles ne s'accompagnent pas de douleur ni de sensations particulières. Ce sont :

- *l'asymétrie de l'expression faciale* ;

Elle est recherchée en demandant à la victime de sourire ou de montrer les dents.

La réaction est normale si les deux côtés du visage bougent symétriquement.

Elle est anormale si un des côtés du visage ne suit pas l'autre dans ses mouvements.

- *la faiblesse musculaire d'un membre supérieur* ;

Elle est recherchée en demandant à la victime (assise ou allongée) de fermer les yeux et d'étendre les bras devant elle pendant dix secondes.

La réaction est normale si les deux bras bougent et s'élèvent symétriquement.

Elle est anormale si un des deux bras ne bouge pas ou ne s'élève pas autant que l'autre ou chute progressivement.

- *l'anomalie de la parole* ;

Elle est recherchée en demandant à la victime de répéter une phrase simple.

La réaction est normale si la victime répète les mêmes mots à un rythme normal.

Elle est anormale si la parole est ralentie, difficile à comprendre, si la victime ne répète pas les mêmes mots, si elle est incapable de parler ou si elle ne parle pas « comme d'habitude ».

- *la mesure de la glycémie* ;

Elle est réalisée en l'absence de médecin ou d'infirmier lorsque le bilan d'urgence vitale ou complémentaire évoque des signes d'accident vasculaire cérébral, un malaise susceptible d'être lié à une hypoglycémie (malaise chez un diabétique, malaise à l'effort, à jeun), devant une victime qui présente des troubles du comportement (agitation, confusion, prostration, agressivité) ou une perte de connaissance avec présence de mouvements ventilatoires.

- *la mesure de la température* ;

Elle est recherchée lorsque l'on suspecte une hypo ou une hyperthermie comme une anomalie de la température de la victime (anormalement chaude ou froide) lors du bilan d'urgence vitale. Elle est réalisée au moyen d'un thermomètre.

Chez une personne victime d'un traumatisme

L'examen complémentaire d'une victime d'un traumatisme a pour objectif de rechercher et de localiser des lésions traumatiques comme :

- des contusions ;
- des gonflements (hématomes, œdèmes) ;
- des déformations ;
- des plaies et leurs aspects : écorchure, coupure, plaie punctiforme, lacération ;
- des brûlures et leurs aspects : rougeur, présence de cloques intactes ou percées, zone blanchâtre, noirâtre ou brunâtre.

Pour chaque lésion, il doit être indiqué sa nature, sa localisation exacte et son étendue.

Les lésions sont à rechercher à l'endroit où se plaint la victime lorsque le traumatisme est mineur ou manifestement localisé (faux mouvement, chute de faible hauteur).

Cette recherche est étendue sur la totalité du corps de la victime « de la tête aux pieds » lorsque le traumatisme a été violent ou si la victime présente un trouble de la conscience, en regardant, et en palpant si nécessaire. Pour cela, il convient d'examiner successivement :

- *la tête* ;

Passer les mains dans les cheveux et observer la face à la recherche d'un saignement ou d'une déformation (hématome autour des yeux, etc.). Repérer un écoulement par le nez ou les oreilles.

- *le cou* ;

Après avoir stabilisé le rachis cervical, observer et passer les mains sous la nuque sans déplacer ni surélever la tête à la recherche de sang, d'une douleur ou d'une déformation.

- *le thorax* ;

Rechercher une contusion, une plaie et une anomalie du soulèvement de la poitrine à la respiration (seule une partie du thorax se soulève).

- *l'abdomen* ;

Rechercher une contusion ou une plaie de l'abdomen (parfois accompagnée d'une sortie de l'intestin). Apprécier le soulèvement de l'abdomen à chaque inspiration. Appuyer délicatement sur la paroi de l'abdomen à la recherche d'une douleur provoquée.

- *le dos* ;

Glisser les mains sous la victime sans la mobiliser et sans la déplacer à la recherche d'un saignement ou d'une douleur. Le secouriste peut profiter d'une manœuvre de relevage ou du déplacement de la victime pour faire cette recherche.

- *le bassin* ;

Aucune palpation du bassin ne doit être réalisée. Un traumatisme du bassin est suspecté devant une victime qui se plaint d'une douleur spontanée de la partie basse de l'abdomen ou du bassin. Noter la présence de taches de sang sur les sous-vêtements qui peut faire suspecter un traumatisme des organes génitaux ou urinaires.

Si la victime a perdu connaissance, une fracture du bassin sera suspectée chez toutes les victimes traumatisées qui présentent des signes de détresse circulatoire.

- *les membres supérieurs et inférieurs* ;

Il faut réaliser un examen systématique de chaque membre pour identifier les lésions. Retirer les chaussures et les chaussettes si possible.

Si un membre est traumatisé (douleur, gonflement, déformation), exposer la zone concernée en enlevant tout ce qui pourrait limiter son examen et :

- rechercher l'état de sa circulation à son extrémité en appréciant la couleur et la température de la peau, le temps de recoloration cutanée et pour le membre supérieur le pouls radial ;
- demander à la victime si elle peut bouger les doigts (traumatisme du membre supérieur) ou les orteils (traumatisme du membre inférieur) pour identifier un trouble de la motricité ;
- toucher délicatement et à plusieurs endroits le membre traumatisé et demander à la victime si elle sent quand on la touche pour identifier un trouble de la sensibilité.

Si la victime a perdu connaissance, soulever ou écarter les vêtements pour palper chaque membre, de sa racine à son extrémité, sans le mobiliser, en l'empaumant latéralement et en appuyant délicatement à deux mains. Cette technique permet de localiser certaines déformations.

Risques

Les gestes d'examen du bilan complémentaire doivent éviter tous mouvements susceptibles d'aggraver l'état de la victime.